

Paris, le 20 juin 2023

**Démission des élus de Lauris après une nouvelle agression :
l'APVF refuse la banalisation**

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, exprime son soutien au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux de la commune de Lauris (Vaucluse) après leur démission collective, décidée en réaction à l'agression d'un des leurs, empoigné et menacé de mort par un administré au motif que l'élu ne lui apportait pas une aide immédiate dans l'indemnisation d'un sinistre immobilier.

Alors que des cas d'agression contre les maires, les adjoints et les conseillers municipaux sont désormais régulièrement relatés dans l'actualité, la multiplication des violences contre les élus ne doit pas entraîner leur banalisation.

Chaque atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un élu dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ou en raison de ses fonctions constitue un coup porté à notre démocratie toute entière. C'est pourquoi l'APVF s'est dite favorable aux initiatives récentes du gouvernement tendant à améliorer la réactivité des autorités de poursuites à l'encontre des auteurs d'agressions envers les élus. Elle appelle le législateur à réprimer plus sévèrement ces délits et le gouvernement à garantir qu'une réponse pénale systématique, rapide et significative sera apportée à chaque élu victime.

Si la responsabilité pénale individuelle des auteurs de ces violences doit être évidemment engagée, et si ces faits doivent être effectivement et sévèrement réprimés, l'APVF rappelle également que la cohésion sociale est la meilleure garante d'une pacification des rapports entre les citoyens et les institutions. Pour que les incivilités disparaissent durablement, la détermination des pouvoirs publics à organiser la solidarité entre les territoires et à permettre un accès égal de tous aux services publics doit être aussi forte que leur fermeté dans l'application de la loi pénale.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Marie COULET, Conseillère – 06 05 39 54 09 – mcoulet@apvf.asso.fr